

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 1 (1856)  
**Heft:** 14

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — **Etudes biographiques.** — **Etudes sur les armées étrangères (suite).** — **Réunion de l'Est (suite).** — **Nouvelles des cantons.** — **SUPPLÉMENT.** — **Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite).** — **Nouvelles.**

## ÉTUDES BIOGRAPHIQUES<sup>1</sup>.

Le général Reynier.

### I.

Le général Reynier est une des grandes célébrités militaires de la République et de l'Empire. De tous les généraux de division qui n'avaient pas été élevés par l'empereur à la suprême dignité de l'armée, aucun n'occupa de plus hautes positions et ne fut investi de commandements plus importants. Ce qui se passa en Egypte après le départ de Napoléon expliquera peut-être cette circonstance, en quelque sorte exceptionnelle, dans la vie publique de l'illustre général.

Cette biographie d'un capitaine qui, ayant pu être compté au nombre des plus habiles lieutenants de Napoléon, est venu mourir à Paris simple général de division, au moment où le premier Empire croulait sous les efforts de l'Europe coalisée, est digne d'être étudiée; son esquisse nous offrira quelques traits particuliers d'un grand intérêt. Reynier était doué d'un remarquable talent d'homme de guerre, d'une raison supérieure, d'un courage et de vues élevées qui auraient dû triompher des obstacles qu'on leur opposait; mais il fut malheureusement aux prises, dans plusieurs occasions d'où pouvait dépendre le sort d'une armée, avec quelques-unes de ces fatalités qui semblent attachées, surtout dans notre carrière, à certaines destinées humaines.

Comme Masséna, dont Nice est fière d'avoir été le berceau, Reynier avait conquis ses titres de naturalisation sur les champs de bataille. Il

<sup>1</sup> Extrait du *Moniteur de l'Armée*, numéro 68.